



## Procédure de visa et d'entrée

La demande de visa se déroule en plusieurs étapes. Pour vous simplifier la tâche, nous vous présentons un aperçu de l'ensemble de la procédure.

 > [Visa et séjour](#) > [Procédure de visa et formulaires](#) > **Procédure de visa et d'entrée**

### Sur cette page

-  [Étape 1 : Vérifier les conditions requises](#)
-  [Étape 2 : Demander le visa dans votre pays de résidence](#)
-  [Étape 3 : Entrer en Allemagne](#)
-  [Étape 4 : Demander votre titre de séjour en Allemagne](#)

# Étape 1 : Vérifier les conditions requises

Avant toute demande de visa, vous devez vérifier si vous remplissez les conditions de base pour l'obtention d'un titre de séjour (article 5, alinéa 1)  de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG) :

- **Garantie des frais de subsistance** : lors de la procédure de visa, vous devez prouver que vous disposez de ressources financières suffisantes pour subvenir à vos besoins. Cela peut se faire de différentes manières : selon la raison pour laquelle vous souhaitez venir en Allemagne, il est possible d'utiliser comme preuve soit le futur salaire, soit une déclaration de prise en charge, soit un compte bloqué avec un certain montant minimum.
- **Preuve de l'identité et de la nationalité** : vous devez prouver que votre identité et votre nationalité ne sont pas douteuses. En règle générale, cette condition est remplie en présentant un passeport valide lors de la demande de visa.
- **Absence d'intérêt à l'expulsion** : il ne doit pas y avoir de motif d'expulsion à votre encontre. Il s'agit de vérifier si, après votre entrée en Allemagne, une menace pour la sécurité et l'ordre publics peut être supposée. Les informations que vous avez fournies lors de l'enquête de sécurité et dans la demande de visa peuvent, par exemple, indiquer un intérêt à l'expulsion.
- **Obligation de passeport** : en tant que ressortissant(e) d'un pays tiers, vous pouvez généralement entrer en Allemagne uniquement si vous possédez un passeport ou un document tenant lieu de passeport valide et reconnu. La représentation allemande compétente à l'étranger vous informera sur l'exigence de la validité du passeport.

Outre les conditions obligatoires pour l'obtention d'un titre de séjour, vous devez également vous informer sur les exigences particulières qui s'appliquent à votre motif concret d'entrée et de séjour, selon que vous souhaitez par exemple travailler, étudier ou suivre une formation professionnelle en Allemagne. Vous trouverez dans la rubrique « Différents types de visa », les conditions requises pour venir en Allemagne.

# Étape 2 : Demander le visa dans votre pays de résidence

Si vous remplissez toutes les conditions pour l'obtention d'un visa, vous devez préparer les documents nécessaires pour la demande de visa. Vous obtiendrez généralement la liste des documents nécessaires sur le site internet de l'ambassade d'Allemagne dans votre pays de résidence. Dans la rubrique Services d'orientations et points de contact, vous pouvez identifier l'ambassade compétente pour votre situation.

Vous pouvez déposer votre demande de visa soit en ligne via le portail des services consulaires  du ministère fédéral des Affaires étrangères, soit directement auprès de l'ambassade d'Allemagne compétente. Dans ce cas, vous devez prendre rendez-vous directement auprès de l'ambassade. Il est important de demander un visa correspondant au but réel de votre séjour en Allemagne. Ce n'est qu'à cette condition qu'un titre de séjour pourra être délivré en Allemagne après l'expiration du visa. Pour une demande déposée

directement auprès de l'ambassade d'Allemagne, vous aurez besoin du [formulaire de demande de visa](#) approprié.



## Planifiez votre demande de visa à l'avance

Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous auprès de l'ambassade d'Allemagne varient selon le lieu. Prévoyez donc suffisamment de temps pour la prise de rendez-vous et le traitement de votre demande.

Les frais pour un visa d'entrée s'élèvent à 75 euros pour tous les types de visas délivrés pour un séjour de longue durée en Allemagne. Veuillez noter que ces frais ne sont pas remboursés en cas de refus du visa.



## Procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés : comment gagner du temps

Vous avez déjà trouvé un employeur qui souhaiterait que vous veniez rapidement en Allemagne ? Votre futur employeur peut faire accélérer la procédure depuis l'Allemagne. Parlez-lui de la [procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés](#) avant de prendre un rendez-vous auprès de l'ambassade ou du consulat.

# Étape 3 : Entrer en Allemagne

Vous avez obtenu un visa ? Vous pouvez maintenant préparer votre voyage pour venir en Allemagne. Étant donné que vous immigrez en Allemagne sur le long terme, vous devriez emporter tous vos documents personnels comme par exemple l'acte de naissance, les diplômes scolaires et/ou les diplômes professionnels ou universitaires ainsi que, le cas échéant, le permis de conduire et l'acte de mariage.

Attention : dès le premier jour de votre arrivée, vous avez besoin d'une assurance maladie en Allemagne. Une

attestation d'assurance vous sera demandée au plus tard lorsque vous irez récupérer votre visa à l'ambassade allemande.

Informez-vous sur votre nouveau pays d'accueil avant votre départ. Dans la rubrique « [Vivre en Allemagne](#) », vous trouverez des informations sur les principaux aspects de la vie quotidienne qui vous aideront à vous installer en Allemagne.

## Étape 4 : Demander votre titre de séjour en Allemagne

Vous êtes entré(e) en Allemagne avec votre visa ? Bienvenue ! Votre visa est généralement valable pour une durée maximale de douze mois. Pendant cette période, vous devez demander un [permis de séjour](#) afin de pouvoir rester en Allemagne plus longtemps.

Contactez le [service des étrangers](#) compétent et informez-vous sur les documents nécessaires pour faire votre demande. Prenez ensuite rendez-vous pour obtenir le permis de séjour correspondant à votre visa.

Sur le site web de l'Office fédéral allemand pour la migration et les réfugiés, vous trouverez l'adresse du [service des étrangers compétent](#) pour votre situation.

## Plus d'informations sur le web

### Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

[Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.](#)

### Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

[Centre de compétence en matière d'asile, de migration et d'intégration en Allemagne](#)



Imprimer la page



URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa-sejour/procedure-formulaires/entree>

Date: 2025-12-13 02:46:45 GMT